

Conseil municipal du 12 Avril 2022

Secrétaire de séance : MAS Cédric

Secrétaire auxiliaire : LAPACHERIE Véronique

Le quorum est atteint, 11 conseillers présents à l'ouverture de la séance

Absents : SERRAU Martial - LIACHENKO Tatiana

1- Approbation du compte rendu du CM du 24 Mars 2022

Voté à l'unanimité.

2- Vote des taux d'imposition- Etat 1259

Les taux d'imposition restent inchangés encore cette année et ce depuis 2006

10 conseillers ont voté pour et un conseiller s'abstient BELIN Jérôme

3- Vote du budget primitif – Commune

Le budget primitif – Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 929 940,13 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 138 424,10 € soit un budget global de 2 068 364,23 €

Voté à l'unanimité.

4- Vote du budget primitif – Assainissement

Le budget primitif – Assainissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 72 379,07 € et en dépenses et recettes d'investissement à 60 041,32 € soit un budget global de 132 420,39 €

Voté à l'unanimité.

5- Vote du budget primitif – Ecobarri (Lotissement Mas de Charles)

En section investissement le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 700 785,76 € et

en section de fonctionnement le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 558 917,33 € soit un budget de 1 289 703,09 €

Voté à l'unanimité.

6- Avenant à la convention du SDAIL pour la maison COURDES

Le conseil vote l'avenant à l'unanimité.

7- Participation à la solidarité pour la population Ukrainienne

Don de 750,00 € (1€/hab) à la Sécurité Civile pour le soutien à la population Ukrainienne sur l'article 6574 Subvention Fonctionnement Association

Voté à l'unanimité.

8- Acquisition des terrains pour la construction de la micro-crèche

Délibération de principe de compromis de vente pour l'achat de terrain pour la construction d'une micro-crèche

Voté à l'unanimité

Sous réserve de l'accord du GF

9- Admission en non-valeur budget commune et budget assainissement

Budget commune

Admission en non-valeur pour :

VAUTIER LONGO Cindy à hauteur de 16,00 €

Voté à l'unanimité

Budget assainissement

Admission en non-valeur pour :

BERANGER BROUILLARD M à hauteur de 0,39 €

CARTERON Annie à hauteur de 0,58 €

RICH Alain à hauteur de 46,93 €

SYNDICAT DES COPROPRI à hauteur de 0,40 €

VERHELST Arnaud à hauteur de 119,84 € (2010) et 156,14 € (2011) soit 275,98 €
soit un total de 324,28 €

Voté à l'unanimité

10- Adhésion au CAUE pour 2022

Le conseil ne souhaite pas adhérer pour 2022

11- Programme voirie 2022

Réalisation du point à temps sur les routes et chemins communaux

Réfection chemin mitoyen commune de Grèzes

Réfection chemin de la chaufferie

Reprise de bordure descente du Colombier/Proxi

Réfection accès Clos St Laurent depuis RD 653

Réalisation caniveaux entrée Clos St Laurent

12- Informations diverses

-Lancement du 1er camion des «Restaurants du Cœur» à partir du 27 avril 2022 (un mercredi sur 2)
à l'ancienne mairie place de la Halle

-Rappel de la réunion du comité des fêtes le 13 avril 2022

-Du 26 au 29 mai réception des Artésiens (les amis d'Avesnes-le-Comte)

-8 mai 2022 à 15h commémoration et pose d'une plaque sur la gendarmerie en présence de Madame
la sous-préfète

-Réunion (travail en commun) sur le PLUI le mercredi 20 avril 2022 à 19h30

-Réunion PLUI à Corn le 29 avril 2022 à 17h

Fin de séance 00 h 30